



ASSOCIATION pour la RECHERCHE et la SAUVEGARDE des SITES ARCHEOLOGIQUES du TREGOR

Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

☎ : 02 96 46 32 51 - Email : arssat@wanadoo.fr - Site internet : <http://arssat.info/>

Permanences : Lundi et mardi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h

Le 6 mars 2023

CIRCULAIRE n° 02-2023

Mars - Avril 2023

Vous trouverez dans cette circulaire la composition du nouveau Bureau de l'ARSSAT élu en réunion du conseil d'administration, le 15 février 2023, les présentations de deux conférences et de la sortie du 4 avril. Nous évoquerons également la distribution du bulletin 2022 et la réalisation de celui de 2023.

I. Composition du Bureau de l'ARSSAT

Lors de la séance du 15 février 2023, le conseil d'administration de l'ARSSAT s'est réuni pour la première fois depuis l'assemblée générale 2023. Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau :

Présidente : Michèle Le Bourg

Vice-président : Philippe Carmillat

Secrétaire-général : Jacques Sécher

Trésorier : Jean-Louis Jubin

Trésorier-adjoint : Jean-Jacques Lartigue

II. Samedi 25 mars 15h00 – Conférence à Lannion (Entrée libre)

À LA DÉCOUVERTE DES SABLIERES DE BRETAGNE

par Hermine Julien, membre de l'ARSSAT

Salle de conférence de l'Espace Sainte-Anne

Peu de personnes connaissent l'existence de ces parties de charpente sculptées des chapelles et églises, ou autres bâtisses parfois, car l'œil est plus attiré par d'autres trésors dans ces édifices.

Les sablières nous relatent des scènes de la vie quotidienne des personnages contemporains à l'époque de la construction, dans tous leurs aspects ou légendes. Elles sont inspirées de thèmes, souvent récurrents, de l'alcoolisme, la musique, la pêche et l'agriculture, les animaux, les végétaux, les modes vestimentaires, les croyances religieuses.

Ces sculptures d'artisans locaux donnent un éclairage sur l'art populaire breton du Moyen Âge et son lieu d'expression.

Au cours de l'exposé, nous découvrirons qui étaient les artisans, les commanditaires de chapelles, ainsi que la méthode de travail et les goûts du décor.



Buveur au Tonneau – Locquémeau
Hermine Julien

III. Mardi 4 avril 14h30 - Visite du château de Kergrist à Ploubezre et de la chapelle Saint-Jérôme de La Salle à Lanmerin

Pour cette première sortie de l'année 2023, nous vous proposons de visiter en covoiturage deux sites du Trégor :

Le château de Kergrist en Ploubezre

Le manoir d'origine, typique de la Renaissance bretonne, daté du XV^e siècle. Il subira des transformations, par l'ajout de tours au cours des siècles suivants. Un escalier à double volées droites est construit au XVII^e siècle, pour accéder au jardin.

Pillé et vendu à la Révolution, il est restauré à partir de 1867 par Charles et Julien Huon de Penanster. Les propriétaires vont ensuite le meubler de pièces du XVIII^e siècle, avec les boiseries de l'abbaye de Beauport.

Les façades de ce monument font l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques le 20 janvier 1926.



La chapelle Saint-Jérôme de La Salle et son intérieur rénové

Construite au XVI^e siècle, par les Lagadec, seigneurs établis à proximité dans le manoir de La Salle, la chapelle marie le style gothique et les apports sculpturaux de la Renaissance.

Néanmoins, son principal attrait réside dans les scènes sculptées qui ornent les éléments d'architecture intérieure. Restaurés en 2009-2010, ces bois sculptés sont lisibles et observables en détail. Des vestiges de peintures murales subsistent également.

La chapelle Saint-Jérôme de La Salle est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1930.



Modalités d'organisation

13h40 : RDV Parking de Kermaria à Lannion pour co-voiturage éventuel

13h55 : RDV au château de Kergrist

14h00 : Accueil par le gérant du château

14h15-15h30 : Visite libre des jardins et de l'intérieur en deux groupes, avec inversion à 14h50

15h30 : Déplacement vers la chapelle de Lanmerin

16h00 : Visite de la chapelle et de son intérieur

17h00 : Fin de visite

- Participation financière pour la visite du Château : **5 € par personne** perçu le jour de la visite.
- Inscription par mail (arssat@wanadoo.fr) ou par téléphone au 02 96 46 32 51
- ↳ **RDV à 13h40 sur le parking de Kermaria à Lannion** pour un co-voiturage
ou à 13h55 sur le site du château de Ploubezre

Contact le jour de la sortie : Michèle Le Bourg 06 82 09 63 32

Cotisation : individuel: 27 € - couple: 37 € - étudiant: 17 € (ajouter 9,20 € si envoi du bulletin annuel par la poste)

Règlement par chèque à l'ordre de l'ARSSAT, soit au local les jours de permanence, soit par courrier à notre adresse :

ARSSAT - Espace Sainte-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 LANNION

IV. Samedi 8 avril 15h00 – Conférence à Lannion (Entrée libre)

RÉSULTATS DES FOUILLES SUR LE SITE DE KEROUARN À PRAT (22)

Par **Marilou Nordez**

Post-doctorante contractuelle au CReAAH (UMR 6566 Rennes)

Docteure associée à TRACES (UMR 5608 Toulouse)

Et **Adrien Maguy**

Chargé d'études en Préhistoire et Protobistoire

à l'Historial de la Vendée

Salle de conférence de l'Espace Sainte-Anne

En octobre 2021 et en septembre 2022, des équipes d'archéologues ont réalisé des fouilles sur le site de Kerouarn à Prat. Plusieurs occupations successives ont pu y être identifiées, s'échelonnant du Néolithique à aujourd'hui, marquant une certaine permanence du lieu. Lors de cette conférence, nous nous concentrerons particulièrement sur deux de ces occupations : l'une de l'âge du Bronze moyen 2 (1450-1300 avant notre ère) et l'autre de la fin du Premier âge du Fer (600-500 avant notre ère).



Fouilles sur le site de Kerouarn à Prat

La première est matérialisée par un imposant fossé dessinant un demi-cercle, interrompu au sud par une entrée. À l'intérieur de cet espace ont été enfouis des vases contenant des bracelets en bronze : appelés dépôts métalliques, ces ensembles correspondent à une pratique bien connue tout au long de l'âge du Bronze, qui consistait à enfouir volontairement un ou plusieurs objets soit directement dans la terre, soit dans un contenant (en céramique, en textile, en bois, etc.), sans lien directement perceptible avec des restes humains.

Quant à la seconde occupation, il s'agit d'un habitat des VI^e-V^e siècles avant notre ère organisé au sein d'un enclos fossoyé de forme trapézoïdale (52 x 60 m de long), dont seule une petite partie a été fouillée entre 2021 et 2022.

Les résultats très positifs des campagnes de fouille 2021 et 2022, que nous devons à une équipe particulièrement efficace et au soutien du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, nous livrent une vision sur le long terme des occupations humaines qui se sont succédées à Kerouarn.

V. Mise à disposition du bulletin de l'ARSSAT 2022

Le bulletin de l'ARSSAT 2022 est disponible aux jours et aux heures de permanences, pour les adhérents à jour de leur cotisation.

VI. Appel à volontaires pour aider à la réalisation du bulletin ARSSAT 2023

La réalisation du bulletin annuel de l'ARSSAT s'effectue selon plusieurs étapes, depuis la réception des articles (documents, activités des groupes, synthèse des conférences et des sorties...) jusqu'à l'impression et la distribution.

Une équipe est déjà mobilisée pour produire dans les temps le bulletin distribué aux adhérents lors de l'assemblée générale annuelle. Une des étapes consiste à mettre en page et en forme chaque document, selon un modèle défini. **Nous recherchons des membres de l'association** qui voudraient bien consacrer un peu de leur temps à aider l'équipe en place pour cette étape. Cette activité peut se faire au local de l'ARSSAT ou votre lieu de résidence.

Il s'agit de mettre en forme deux ou trois documents (soit une trentaine de pages), dans la période d'avril à septembre. Il est souhaitable d'avoir des connaissances de base des fonctionnalités du traitement de texte WORD (saisie de texte, enregistrement de fichier, mise en forme de la police de caractères, ...).

Une formation sur l'utilisation des modèles utilisés est d'ores et déjà programmée **le jeudi 23 mars 2023 à 14h30**, au local de l'ARSSAT, Espace Sainte-Anne, à Lannion – intervenant Philippe Carmillat.

Si vous êtes intéressés, **merci de vous inscrire auprès du secrétariat de l'ARSSAT arssat@wanadoo.fr**. Nous comptons sur votre aide.

Michèle Le Bourg
Présidente